

Lundi 4 octobre 2021
Province de Québec
MRC de Mékinac
Municipalité de Grandes-Piles

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance ordinaire tenue le lundi quatre octobre deux mille vingt et un à 19 h 30 au Centre communautaire, 650, 4^e Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

Sont présents: Mesdames les conseillères Kimberly Nadeau et Pierrette Fontaine ainsi que Messieurs les conseillers, Jean-François Dubois, Frédéric Harnois, Jacques Lemay et Michel Sesena sous la présidence de monsieur le maire Michel Germain.

Absent :

Secrétaire de la séance: M. Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance : 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

Mot du maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 7 septembre 2021
3. Liste des comptes
4. Correspondance :
 - A) Madame Ginette De Ladurantaye et Monsieur Gilles Nantel
 - B) Appui contre l'implantation d'une nouvelle carrière
 - C) Plan triennal 2022-2025 du Centre de services scolaire de l'Énergie
 - D) Autorisation aux élus municipaux de célébrer des mariages et unions civiles
5. Résolution : Renouvellement de l'adhésion UMQ pour l'année 2022
6. Résolution : Noms pour de nouvelles rues
7. Résolution : Date de la collecte des encombrants (19 octobre)
8. Résolution : Date de la première séance du nouveau conseil
9. Résolution : Protocole d'entente Domaine Ohana
10. Résolution : Engagement d'une stagiaire en comptabilité
11. Résolution : Glissière sur le petit chemin entre la 5e Avenue et le centre communautaire ainsi que sur la 4^e Avenue
12. Résolution : Transfert de fonds
13. Résolution : Contrat de fauchage dans les domaines
14. Résolution : Dépôt des réalisations du conseil municipal depuis 2017 (permis, règlements, résolutions, projets et projets à venir)
15. Résolution : Soumission toiture du restaurant à la marina
16. Résolution : Reprise du chemin des Estacades
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU
APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA
ET RÉSOLU

2021-10-136

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que rédigé.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
 APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE
 ET RÉSOLU

2021-10-137

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

3. LISTE DES COMPTES

Liste des comptes payables-Septembre 2021			
	Fournisseur	Détails	Montant
1	A La Fût-Microbrasserie	Achat bières-comité loisirs-évènement du 04/09/21	1 840.72 \$
2	A La Fût-Microbrasserie	Crédit sur achat de bières-évènement du 07/09/2021	1 118.87 \$-
3	Fin. Banque Nationale	Remb. Capital & intérêts -prêt-garage & assainiss.	26 043.00 \$
4	Groupe CCL	Achat formulaires d'élection & vote anticipation	565.68 \$
5	Fiducie Desjardins	Frais REER employés et directeur-Septembre 2021	1 225.76 \$
6	Eurofins-Environex	Frais analyse eau potable-facture au30/09 /2021	715.43 \$
7	Génératrice Drummond	Frais entretien génératrice -puits eau potable	1 248.42 \$
8	M.Jacques Lacerte	Achat clôture(50%)-Parc/Patinoire Municipale	3 738.35 \$
9	Entr. Ghislain Mongrain	Achat, livraison & installation poteau-éclairage rue	1 184.25 \$
10	Mme Martine Muller	Entretien paysager 2021-2 ième versement=50%-final	1 750.00 \$
11	MRC de Mékinac	Enfouissement & vidange fosses septiques-Juillet '21	5 965.20 \$
12	MRC de Mékinac	Enfouissement & vidange fosses septiques-Août '21	23 016.59 \$
13	Gr. Pelletier Entretien	Achat de terre et de pierres 0 3/4-inventaire garage	758.85 \$
14	M. Mario Provençal	Frais service de conciergerie- au 30 septembre 2021	829.42 \$
15	Service Cité Propre Inc	Frais cueillette et transport ordures-Septembre 2021	3 103.37 \$
16	Enseignes St-Cyr	Frais installation panneau-entrée de la Municipalité	804.83 \$
17	Tremblay, Bois.Avocats	Honoraires prof.-Dossier modification règlements	1 314.68 \$
18	La Capitale Assurances	Assurance collect.-directeur & employés-October 21	2 287.28 \$
19	salaires nets élus	2021-09-30	3 697.92 \$
20	Salaires nets -Employés	2021-09-30	22 559.55 \$
21	Remise-Déduction à la source	part des employés-Septembre 2021	8 281.02 \$
22		part employeur-Septembre 2021	4 389.86 \$
23	CSN	cotisation Syndicales-Septembre 21	670.64 \$
24			
25	Total autres factures:		9 595.96 \$
26			
27	Total des factures à payer au 04 Octobre 2021		124 467.91 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS
 APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS
 ET RÉSOLU

2021-10-138

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à payer et ratifier les comptes au 4 octobre 2021;

QUE tout excédent budgétaire aux comptes à payer et au procès-verbal sera comblé par des affectations au surplus accumulé.

4. CORRESPONDANCE

A) MADAME GINETTE DE LADURANTAYE ET MONSIEUR GILLES NANTEL

Madame De Ladurantaye et Monsieur Nantel font parvenir une correspondance suite à la demande du comité de toponymie en septembre.

B) CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Le centre de services scolaire de l'Énergie nous fait parvenir pour consultation, un projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de l'Énergie pour les années 2022-2023 à 2024-2025.

Cet envoi vous est fait en conformité avec l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique.

C) APPUI CONTRE L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE CARRIÈRE

La Municipalité d'Hérouxville nous fait parvenir une résolution d'appui contre l'implantation d'une nouvelle carrière.

D) MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice nous informe qu'en vertu de l'article 366 du Code civil du Québec, les maires, les membres des conseils municipaux qui le souhaitent, peuvent être désignés célébrants compétents pour procéder à des mariages ou des unions civiles.

Cette compétence est exercée sur une base volontaire puisque seuls les élus municipaux qui en font la demande au ministère de la Justice sont désignés « célébrants compétents ».

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE 2021-10-139
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la correspondance du mois de septembre 2021.

5. RÉSOLUTION : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION UMQ POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-10-140
APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles renouvelle son adhésion à la UMQ pour l'année 2022;

QUE monsieur Pierre Beauséjour, directeur général, est autorisé à signer tout document nécessaire à cette adhésion.

6. RÉSOLUTION : NOMS POUR DE NOUVELLES RUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalisation de nouvelles rues nécessitait également des nouvelles appellations;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA 2021-10-141
APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte la demande d'officialisation de nouvelles appellations de voies de circulation telle que présentée par le comité de toponymie de la Municipalité pour le nouveau domaine Ohana

- Rue de la Canopée
- Rue de l'Éclaircie
- Rue des Sous-Bois
- Rue du Bois-Joli

7. RÉSOLUTION : DATE DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS (19 OCTOBRE)

ATTENDU le contrat pour la cueillette des déchets avec la compagnie Service Cité Propre, préparé par la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'à ce contrat s'ajoutent deux (2) cueillettes de gros déchets, une au printemps et la seconde à l'automne;

CONSIDÉRANT une correspondance de la compagnie Service Cité Propre qui prévoit la cueillette automnale le mardi 19 octobre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

2021-10-142

APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise la compagnie Service Cité Propre Incorporée à effectuer la cueillette des gros déchets (rebut) le mardi 19 octobre 2021.

8. RÉSOLUTION : DATE DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU NOUVEAU CONSEIL

ATTENDU QU'un nouveau conseil municipal entrera en fonction au mois de novembre;

ATTENDU QUE plusieurs actions doivent être réalisées dans un très court laps de temps;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

2021-10-143

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire fixée au lundi 15 novembre 2021 est repoussée au lundi 22 novembre 2021;

QUE le Conseil approuve la modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier donnera un avis public de ces modifications, et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

9. RÉSOLUTION : PROTOCOLE D'ENTENTE DOMAINE OHANA

CONSIDÉRANT une demande de madame Patricia Lemire, représentante du Domaine Ohana;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs points doivent être pris en compte dans l'élaboration d'une entente qui liera le promoteur à la Municipalité de Grandes-Piles;

CONSIDÉRANT QU'une négociation entre madame Lemire et la Municipalité de Grandes-Piles a conduit à une entente;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

2021-10-144

APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

QUE les conditions de l'entente satisfont les 2 parties, le conseil municipal de Grandes-Piles autorise monsieur le maire, Michel Germain et monsieur Pierre Beauséjour directeur général et secrétaire-trésorier à signer un protocole d'entente avec madame Patricia Lemire, représentante du Domaine Ohana;

QUE les travaux pourraient débuter dès la signature de l'entente.

10. RÉSOLUTION : ENGAGEMENT D'UNE STAGIAIRE EN COMPTABILITÉ

ATTENDU la demande du Cégep de Shawinigan pour accueillir une stagiaire sur une période du 15 novembre 2021 au 15 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE madame Daphnée Deschenes, étudiante en gestion financière au Cégep de Shawinigan;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

2021-10-145

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte la période de stage du 15 novembre 2021 au 15 décembre 2021 de madame Daphnée Deschenes, étudiante en gestion financière au Cégep de Shawinigan à titre de stagiaire auprès de madame France Jourdain, technicienne-comptable;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Beauséjour, à signer tout document requis aux fins de présentes, et notamment le contrat de stage à être transmis par le Cégep de Shawinigan.

11. RÉSOLUTION : GLISSIÈRE SUR LE PETIT CHEMIN ENTRE LA 5^E AVENUE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE AINSI QUE SUR LA 4^E AVENUE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Grandes-Piles est d'avis qu'il y a lieu de sécuriser le petit bout de chemin situé entre la 5^e Avenue et le Centre communautaire ainsi que sur la 4^e Avenue par la pose de glissières de sécurité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-10-146

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier à faire les démarches pour la pose de glissières de sécurité dans le chemin situé entre la 5^e Avenue et le Centre communautaire ainsi que sur la 4^e Avenue.

12. RÉSOLUTION : TRANSFERT DE FONDS

ATTENDU la fermeture d'Horizon Environnement le 28 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE les redevances de cette compagnie ne seront plus disponibles ce qui crée un manque à gagner au niveau du budget de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le fonds environnemental est disponible pour la municipalité de Grandes-Piles en 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-10-147

APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le transfert du manque à gagner pour le budget 2021 à partir du fond environnemental;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Beauséjour à effectuer ledit transfert de fonds.

13. RÉSOLUTION : CONTRAT DE FAUCHAGE DANS LES DOMAINES

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à la coupe des mauvaises herbes en bordure des chemins municipaux;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la proposition de l'entreprise «BMK INC.» et qu'il s'en déclare satisfait;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-10-148

APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la proposition de l'entreprise « BMK INC.» comme suit : La coupe se fera vers la 1^{ère} semaine ou 2^e semaine d'octobre 2021 (en bordure du chemin);

QU'un montant de 3040 \$ plus taxes est réservé à cet effet.

14. RÉSOLUTION : DÉPÔT DES RÉALISATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS 2017

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY 2021-10-149

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des réalisations de 2017 à 2021;

QUE ce dépôt sera présenté à la population de la municipalité dans l'Écho municipal et sur le site Internet.

15. RÉSOLUTION : SOUMISSION TOITURE DU RESTAURANT À LA MARINA

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'avis qu'il est temps d'effectuer la rénovation pour la toiture du restaurant à la marina;

CONSIDÉRANT que des prix ont été demandés à Fernand Hamel super toitures;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-10-150

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le directeur général, monsieur Pierre Beauséjour à octroyer le contrat à Fernand Hamel super toitures pour la somme de 8 747\$ plus taxes.

16. RÉSOLUTION : REPRISE DU CHEMIN DES ESTACADES

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Grandes-Piles à continuer à développer son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est de la volonté du promoteur Florexpert de rendre plus accessible son domaine;

ATTENDU une entente signée avec Florexpert, dictant certaines conditions quant à la reprise des chemins par la Municipalité de Grandes-Piles;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE 2021-10-151

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles se portera acquéreur du chemin des Estacades du Domaine La Baie, une fois toutes les vérifications faites auprès de monsieur Carl Jutras, ingénieur de la MRC de Mékinac, quant à la conformité du dit chemin.

17. VARIA

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-10-152

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

La levée de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 à 20 h 17.

Michel Germain
Maire

Pierre Beauséjour
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Je, Michel Germain, président de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Germain, Maire

Certificat de crédits

Je, soussigné secrétaire-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour
Directeur général et secrétaire-trésorier